

LA NOUVELLE
ENTRÉE SUD

DE NEVERS AGGLOMÉRATION INFOS # 1

LANCEMENT DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE SUD (PHASE 1)

FAUBOURG DE LYON - ROUTE DE LYON
RÉUNION PUBLIQUE

NEVERS, JEUDI 14 DÉCEMBRE 2023

MESDAMES, MESSIEURS, CHERS RIVERAINS,
CHERS COMMERÇANTS,

NOUS VOUS INFORMONS QUE LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DE LYON, DIT « PROJET ENTRÉE SUD » VISANT À REQUALIFIER ET VALORISER CETTE ENTRÉE DE NEVERS ET DE SON AGGLOMÉRATION, VONT DÉMARRER EN JANVIER 2024. COMME VOUS LE SAVEZ DÉJÀ, ILS CONCERNENT LES COMMUNES DE NEVERS (FAUBOURG DE LYON), CHALLUY ET SERMOISE-SUR-LOIRE (ROUTE DE LYON).

A COMPTER DU 15 JANVIER 2024* ET JUSQU'À COURANT JUIN 2024*

- Une **1^{re} tranche** de travaux se tiendra à Nevers, au niveau du **Faubourg de Lyon** : de la sortie du pont de Loire à l'intersection avenue du Stand - route de Sermoise
- Puis, du printemps à l'automne 2024 : **2 nouvelles tranches** seront réalisées **route de Lyon**, sur les communes de Challuy et Sermoise-sur-Loire. L'une allant de l'intersection impasse des Vernes-impasse des Sables au niveau du ruisseau de Peully, et l'autre allant de l'intersection au niveau du ruisseau de Peully à l'arrêt de bus « Saint-Antoine »

⇒ **Au total : + de 900 m de voirie** seront réaménagés et paysagés lors de cette 1^{re} phase de travaux

Pour répondre à vos interrogations concernant ces travaux, nous vous convions à une **réunion publique** :

MERCREDI 3 JANVIER 2024

À 18H

SALLE DES FÊTES - 1 RUE DU 19 MARS 1962 À CHALLUY

COMMENT CIRCULER DURANT CETTE 1^{ÈRE} PHASE DE TRAVAUX

- **Etape 1 :** circulation automobile maintenue dans les 2 sens (janvier - février)
- **Etape 2 :** circulation automobile maintenue dans le sens Nevers ► Sud, déviation par la rue de la Jonction pour le sens Sud ► Nevers (mars - avril)
- **Etape 3 :** en alternat pour le secteur du plateau de la Bonne Dame - rue de la Jonction pendant environ 2 semaines (mai)
- **Etape 4 :** route totalement barrée **de nuit** pendant 1 semaine pour réaliser les enrobés (juin)

RAPPEL DES OBJECTIFS DES TRAVAUX

- **Améliorer et apaiser la mobilité urbaine de tous les usagers :** sécurisation des piétons, continuité des cheminements des personnes à mobilité réduite, création d'un itinéraire cyclable continu et sécurisé de 3,3 km de long, matérialisation de 165 places de stationnement
- **Retravailler l'aspect paysager** de cet axe majeur de l'agglomération : + de 300 arbres plantés et 20 000 m² de surface désimperméabilisée en faveur du végétal pour renforcer son attractivité

Afin de perturber le moins possible la circulation, ces travaux, allant de la sortie du pont de Loire jusqu'au port de Plagny, seront répartis en **10 tranches**, regroupées en grandes phases annuelles. Le rythme sera d'1 à 2 tranche(s) de travaux en moyenne par an jusqu'en 2030*.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension pour la gêne occasionnée par ces travaux. Les équipes mobilisées sur le terrain donneront le meilleur d'elles-mêmes pour limiter les perturbations tout en ayant la volonté de contribuer à améliorer votre cadre de vie quotidien.

⇒ Pour toute question concernant le flux de circulation et le stationnement durant cette 1^{re} phase de travaux, merci de contacter le service **Allô Mairie** de la Ville de Nevers au **03.86.68.48.00, du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h 30 à 17h30 (17h le vendredi).**

Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Denis Thuriot

Président de Nevers Agglomération
Maire de Nevers
Conseiller Régional de Bourgogne Franche-Comté

Manuel de Jesus

Maire de Sermoise-sur-Loire
Vice-Président de Nevers Agglomération

Fabrice Berger

Maire de Challuy
Vice-Président de Nevers Agglomération

*Ces dates sont données à titre informatif et sont susceptibles d'être modifiées selon les aléas de chantier indépendants de notre volonté